

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

JEUDI 12 mai 2022 - 19h00

Présents : DEBRIE Serge, ROBERT Ludovic, MARTIN Bénédicte, MEILLE Raphaël, REYNAUD Elina, SMAGUINE Renaud, AUBERT Mylène, FIGUET Alain, FARRE Jean-François, PALISSE Jean-Baptiste, DUMAS Renaud.

Excusé : ESCOFFIER Gérard

Secrétaire de séance : AUBERT Mylène

Compte rendu du Conseil Municipal du 24 mars 2022 : APPROUVÉ à l'unanimité des conseillers présents

VIE DU CONSEIL

Etat des trésoreries

+191 516,06 euros

Bordereau des dépenses émis : 237 568,66 euros

Bordereau des recettes émis : 169 841,76 euros

Retour sur les élections :

Demande de réorganiser le bureau afin de fluidifier les trajets des votants dans la salle.

3 personnes se sont présentées sans être inscrites sur la liste électorale lors du 1^{er} tour de l'élection présidentielle.

Salle des fêtes :

Du samedi et/ou au dimanche : pour les habitants de Bren : 181 euros

Pour les habitants externes et associations : 280 euros

Pour une location pour un Apéritif 80 euros

+80 euros et 40 euros pour les frais de fonctionnement

Coût des frais de fonctionnement/an : 3 600 euros (=le chauffage et l'électricité)

En plus, à la charge de la Mairie : Eau, nettoyage par l'employé communal (2H + 1H à la remise des clefs soit environ 80 euros de frais de cantonnier)

Frais engagés par la Mairie en opération blanche car notamment il y a gratuité de la location pour les Associations de Bren pendant la semaine.

Budget des travaux : 159 197,01 euros HT + 31 839,40 de TVA soit un total de 151 172,03 euros de subventions et de retour TVA. Reste à charge : 39 864,39 euros à charge de la commune.

+ à rajouter le budget de la cuisine : environ 10 000 euros mais demande de nouveaux devis pour réduire les coûts.

La caution sera révisée à cause des nouveaux équipements dans la nouvelle salle des fêtes.

Le règlement intérieur sera également mis à jour.

1^{ère} location de la fête : fête de l'école le 1 juillet 2022

Validation du compte-rendu de La CLET : commission Locale d'Evaluation des Charges, émis par Arche Agglo

Arche Agglo gérait auparavant par exemple le Gymnase de Margès, Skate parc de St Donat... Arche Agglo veut s'en décharger.

La commune de Bren n'est pas concernée.

Le conseil valide le rapport avec 3 abstentions et 8 pour.

PERSONNEL COMMUNAL

Ecole :

Alicia GUY décide d'arrêter son contrat d'Agent animation sur la commune, le 6 juillet 2022. Emilie PROCUREUR souhaite postuler sur ce poste (bus scolaire matin, ménage et aide à la cantine) soit 20 H annualisées. On rappelle qu'il faut 1 adulte pour 14 à 15 enfants sous surveillance.

Réflexion pour embaucher une autre personne reconnue « travailleur handicapé », pour voir à redistribuer les tâches des employés communaux.

Nathalie DUSSUD précédemment embauchée par Archer (association de réinsertion) sera embauchée en CDD de 3 ans pour 17H par semaine.

Contrat d'apprentissage avec le lycée horticole de Romans sur Isère

BIED Enzo, habitant à St Barthélémy de Vals, souhaite être en contrat d'apprentissage pendant 2 ans avec le cantonnier, (3 semaines en apprentissage / 1 semaine à l'école) soit 200 à 300 euros/mois après déduction des aides de l'Etat. Le conseil accepte sa demande.

VOIRIE

*Broyage des bords de route : effectué par la société Martin pour 4 430 euros en 2021 soit 71H à 54 euros de l'heure pour 2 passages.

*Corvée poliéna sur chemins ruraux et corvée goudrons le 15 juin 2022

Environ 2 tonnes de goudrons et 10 tonnes de poliéna sont prévues.

*Corvée rangement salle des fêtes sera faite un samedi quand on en saura plus sur l'avancée des travaux – début juin

*Remplacement candélabre accidentée : coût de 2 900 euros TTC soit 1 400,80 euros à la charge de la Mairie après aide du SDED. Pas d'identification du responsable donc on ne peut pas faire fonctionner l'assurance.

EDUCATION

*Mise en place de cours de français dans la salle associative 3 fois /semaine pour les réfugiés Ukrainiens -prestation gratuite. (frais d'utilisation des locaux uniquement à charge de la Mairie).

*Commission cantine : 21 000 euros de retour du paiement de la cantine par les familles soit 7 000 euros / commune pour payer le personnel qui s'occupe des enfants.

À la rentrée, le prix du repas va augmenter à 3,90 euros.

Le Maire rappelle que les excédents dégagés sont imputés à la garderie.

*Demande de poulailler à l'école de Bren :

Le conseil municipal a débattu et un entretien avec les enfants sera organisé par le Maire pour donner et expliquer la décision du conseil.

COMMISSION SOLIDARITE ET VIE COMMUNALE

*Animation du village : vide Jardin / forum des associations et accueil des nouveaux Brennois.

Retour positif des participants

*Fête de l'Abricot le 31 juillet 2022 : animations prévues

Parcours autour du chemin des fontaines + fêtes de la musique le soir.

Présentation de créateurs d'œuvres d'arts réalisées dans la Région

Fin de journée : repas traditionnel (cochon à la Broche) et feux d'artifice sur le stade de foot (soumis à autorisation selon les conditions climatiques le 31 juillet 2022).

*Commission foot le 2 mai 2022 :

La Mairie s'engage à prendre en charge l'entretien par carottage du terrain de foot, la remise de sable, l'achat de nouveaux équipements pour l'arrosage et la pousse du gazon + mise en place d'un bandeau alu sous le haut vent, ...

Total des coûts : environ 6 000 euros HT avec une demande de subventions faite à 100%.

Une convention sera rédigée pour établir les responsabilités du club de foot, de la Mairie et qui finance quoi.

Un bornage des abords du terrain de foot sera fait pour envisager l'agrandissement du terrain de foot actuel.

BATIMENT-TERRAINS COMMUNAUX-VIE ECONOMIQUE-URBANISME-ENVIRONNEMENT-ASSAINISSEMENT-CADRE DE VIE

*ADN : branchement des particuliers à la fibre. Des perturbations sont encore présentes sur le réseau fibre.

*Réutilisation des briques réfractaires : une personne va les acheter pour 1,10 euros la brique.

ASSOCIATIONS-SPORT-LOISIRS

*Aménagements sous Mairie : Le terrain dessous le mur aveugle du village est actuellement déclaré en terrain agricole donc la DDT souhaite un permis d'aménager.

QUESTIONS DIVERSES

*Les travaux d'Assainissement sont prévus au mois de septembre

*Un concert de musique CANJUN sera organisé au village le samedi 21 mai 2022 à partir de 19H, le concert est gratuit.

La séance est levée à 21h45.

Prochain conseil : le 9 juin 2022 à 19h00